



◀146

◀14

Centre (/regions/centre)

La Louvière: les travaux du giratoire de la Grattine entrent dans leur troisième phase

E. Brl.

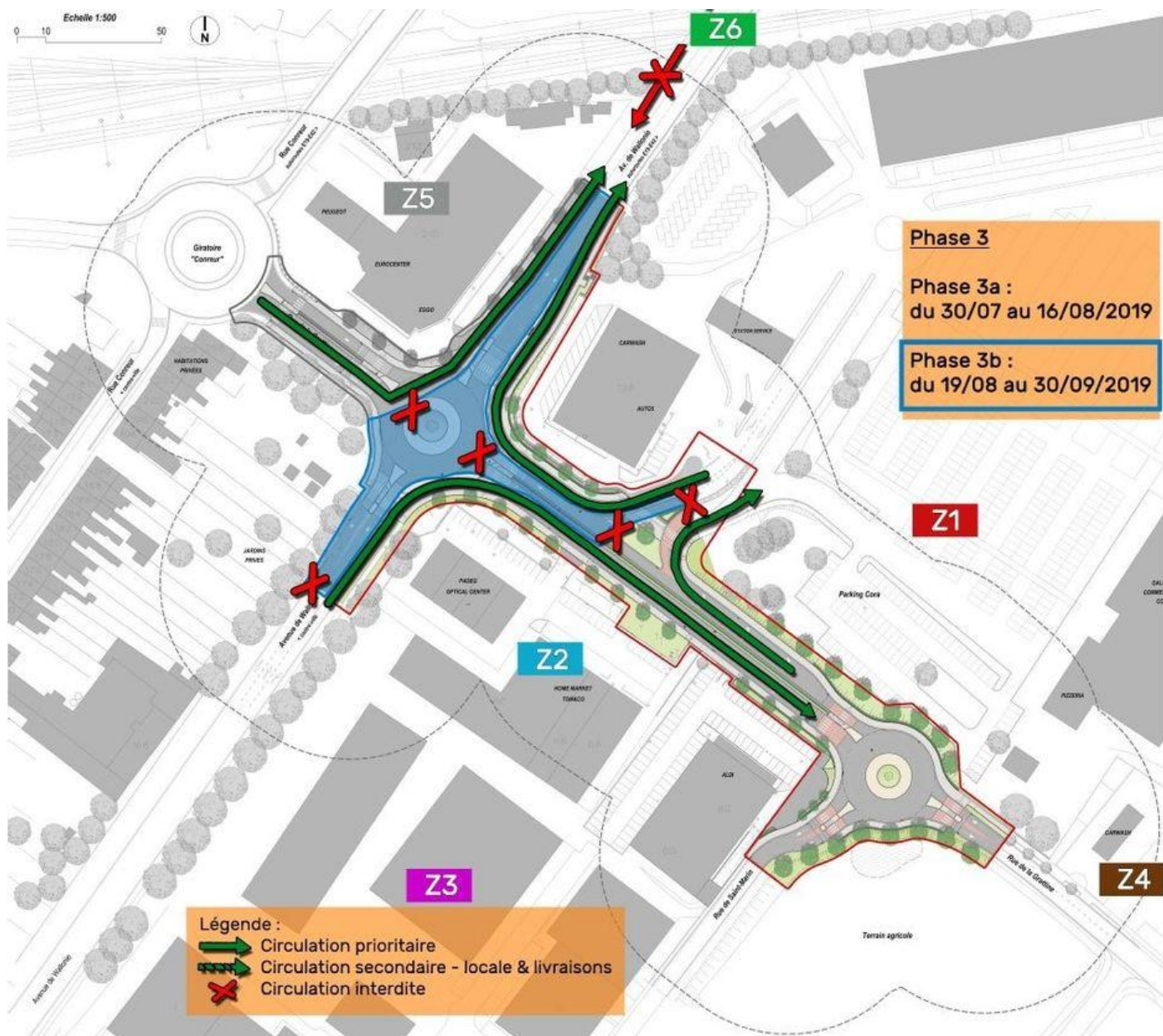
Publié le mercredi 24 juillet 2019 à 13h36 - Mis à jour le mercredi 24 juillet 2019 à 15h25

Ils entraînent pas mal de changement au niveau de la circulation.

Débuté en mars 2018, le réaménagement du site de la Grattine doit permettre de fluidifier cet axe d'accès et de sortie du centre-ville de La Louvière. Le chantier avance bien puisqu'une nouvelle phase de travaux, la troisième, débute dans la rue de la Grattine. Elle doit permettre la construction d'un giratoire et sera scindée en deux parties.

Ainsi, du 30 juillet au 16 août prochain, les services procéderont à la construction de la bretelle d'accès de la rue de la Grattine au départ de l'avenue de Wallonie. Pendant cette période, plusieurs mesures de circulation seront de circonstance. La circulation et le stationnement seront interdits à la rue de la Grattine, entre l'accès au centre commercial Cora et le carrefour formé avec l'avenue de Wallonie, et à l'avenue de Wallonie sur la bande de circulation de droite, avant le carrefour formé avec la rue de la Grattine.

Un sens interdit sera placé à l'avenue de Wallonie, au départ du carrefour formé avec la rue Piérart vers et jusqu'au croisement de la rue de la Grattine. Enfin, cette même rue sera signalée voie sans issue au départ du carrefour formé avec la rue de la Flache. Les commerces restent cependant accessibles. Une fois cette première phase clôturée, la deuxième pourra débuter. Elle s'étalera du 18 août au 30 septembre prochain et consiste en la construction du grand giratoire situé au croisement de l'avenue de Wallonie et de la rue de la Grattine.



Pendant cette période, les conducteurs sortant de l'autoroute A501 et souhaitant se rendre au centre commercial Cora devront emprunter une déviation qui passera par la rue Keuwet, la rue du Canal et la rue Franco Belge. Les conducteurs sortant du contournement Ouest et qui veulent également s'y rendre devront emprunter une déviation qui passera par la rue Conreur, la rue du Moulin et la rue de la Flache. Les conducteurs sortant du quartier des deux hôpitaux pourront quant à eux y accéder par l'itinéraire normal soit par la rue de la Flache et la rue de la Grattine.

Enfin, les conducteurs sortant du centre-ville et qui veulent se rendre au zoning commercial Z3 emprunteront l'itinéraire habituel et la bretelle « vire à droite » dans la rue de la Grattine, au départ de l'avenue de Wallonie qui sera ouverte pour permettre l'accès au centre commercial Cora et à l'ensemble commercial de l'entrée de la rue de la Grattine. Les conducteurs venant du petit giratoire (près de l'enseigne Aldi) et qui veulent prendre l'autoroute devront emprunter une partie du site du centre commercial Cora et faire demi-tour au giratoire du Mac Donald pour prendre la direction de l'autoroute.

Newsletter DH Centre

L'actu du Centre vous intéresse?
Inscrivez-vous à la newsletter DH Centre !

Je m'inscris

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de protection de la vie privée de La DH et accepte que La DH traite mes données à caractère personnel conformément à celle-ci.